

ASSEMBLEE GENERALE du 22 février 2017

**Objet : Avenants n°3 et 4 Lot 8 – Avenant n°1 Lot 13 – Avenant n°2 Lot 17 – Avenant n°4 Lot 13 –
Marché construction d'un bâtiment industriel**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux février, à vingt heures trente, les Délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes de Commercy - Void - Vaucouleurs, convoqués le 16 février 2017, selon les règles édictées par le Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à Vaucouleurs.

Etaient présents :

Boncourt sur Meuse : MIDENET Eric

Bovée sur Barboure :

Boviolles : LIGIER Jean-Pierre

Brixey aux Chanoines : TRAMBLOY Jean Marie

Broussey en Blois :

Burey en Vaux : CAUMIREY Dominique

Bureyla Côte : LANGARD Jean Michel

Chalaines : SANCHEZ Christine *suppléante de HOCQUART Patrick*

Champougny :

Chonville Malaumont : LANTERNE Bruno

Commercy : BARREY Patrick, BRETON Natacha, CAHU Gérald, CARE Florent, DABIT Annette, GUCKERT Olivier, LEFEVRE Jérôme, LEMOINE Olivier, MAROTEL Jacques, THIRIOT Elise, VAUTRIN Jean-Philippe

Cousances les Triconville : BIZARD Michel

Dagonville : WENTZ Dominique

Epiez sur Meuse :

Erneville aux Bois : DRUPT Hubert

Euville : FERIOLI Alain, HIRSCH Philippe

Goussaincourt : BISSINGER Michel

Grimaucourt presSampigny : COLLIGNON Daniel *suppléant de FILLION Jean-Charles*

Laneuville au Rupt : FURLAN Jacques

Lérouville : BRUNO Patricia, VIZOT Alain

Marson sur Barboure : PETITJEAN Joël

Maxey sur Vaise : DINTRICH Jean Luc

Mécrin : MOUSTY Michel

Méligny le Grand : WAGNER Dominique

Méligny le Petit : BOUCHOT Christian

Ménil la Horgne : CONNESSON Jean-Claude

Montbras : BOILEAU Françoise *suppléante de THOMAS Claude*

Montigny les Vaucouleurs :

Naives en Blois : VAUTHIER Daniel

Nançois le Grand : ORBION Claude

Neuville les Vaucouleurs : TIRLICIEN Alain

Ourches sur Meuse : GUILLAUME François

Pagny la Blanche Côte : ROUVENACH Daniel

Pagny sur Meuse : MAGNETTE Jean-Marc, PAGLIARI Armand

Pont sur Meuse :

Reffroy : LECLERC Francis

Rigny la Salle : ASSADOURIAN Marc

Rigny Saint Martin : POIRSON Eliane

Saint Aubin sur Aire : FALLON Luc

Saint Germain sur Meuse : ANDRE Patrick

Saulvaux : LEROUX Patrice

Sauvigny : BESSEAU Frédéric

Sauvoy :

Sepvigny : LIEGAUT René

Sorcy Saint Martin : DELOGE Robert

Taillancourt : MAZELIN François

Troussey :

Ugny sur Meuse : FIGEL Régis

Vadonville :

Vaucouleurs : GEOFFROY Alain, GIANNINI Cédric, WITTMANN Paul

Vignot : BUCQUOY Regine, CHAFF Daniel, THOMAS Guylaine

Villeroy sur Méholles : LAURENT Eddy



Void Vacon : GAUCHER Alain, ROCHON Sylvie, BOKSEBELD Virginie, LHERITIER Jean-Paul
Willeroncourt : LAFROGNE Nicolas

Suppléants présents sans pouvoir de vote

Boviolles : SAMSOM Fabrice
Chonville Malaumont : BENICHOUX Roselyne
Méligny le Grand : FROMONT Jean-Luc
Neuville les Vaucouleurs : JACOB Bernard
Willeroncourt : CALVO Michel

Absents

Bovée sur Barboire : LEROUX Dominique
Broussey en Blois : BELMONT Stéphanie
Chalaines : HOCQUART Patrick
Champougny : VINCENT Eric
Commercy : BOUROTTE Liliane, LE BONNIEC Alain, PAILLARDIN Delphine
Epiez sur Meuse : HENRION Mauricette
Euville : CAPPELIO Lidia, GEROME-LOUE Léa
Grimaucourt près Sampigny : FILLION Jean Charles
Lérouville : PORTEU Brigitte
Montbras : THOMAS Claude
Montigny les Vaucouleurs : NAJOTTE Sylvie
Pont sur Meuse : GRUYER Reynald
Sauvoy : THIRIET Philippe
Sorcy Saint Martin : ANTONELLI Arnaud
Troussey : GUILLAUME Alain
Vadonville : EVOTTE Jean
Vaucouleurs : DINE Régis

Pouvoirs ont été donnés à :

CAUMIREY Dominique de VINCENT Eric
DINTRICH Jean-Luc de HENRION Mauricette
DELOGE Robert d'ANTONELLI Arnaud
LANGARD Jean-Michel de DINE Régis
MOUSTY Michel de NAJOTTE Sylvie
FERIOLI Alain de GEROME-LOUE Léa
VIZOT Alain de PORTEU Brigitte
HIRSCH Philippe de CAPPELIO Lidia
GUCKERT Olivier de LE BONNIEC Alain
LEMOINE Olivier de BOUROTTE Liliane
LEFEVRE Jérôme à PAILLARDIN Delphine

Secrétaire de séance : LIGIER Jean-Pierre

Nombre de membres afférents : 83
Nombre de membres en exercice : 82
Nombre de membres présents : 65
Nombre de suffrages exprimés : 76
VOTES : Pour : 76
 Contre : 0
 Abstention : 0

Objet : Avenants n°3 et 4 Lot 8 – Avenant n°1 Lot 13 – Avenant n°2 Lot 17 – Avenant n°4 Lot 13 – Marché construction d'un bâtiment industriel

22/02/2017 Délibération n° D034-2017

Vu l'article L5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-2179 du 05 octobre 2016 portant création de la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs issue de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Commercy, de la Communauté de Communes du Val des Couleurs et de la Communauté de Communes de Void,

Vu la délibération n°B058-2016 du 06 octobre 2016 du Bureau Communautaire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Commercy,

Vu le Code des marchés publics abrogé mais applicable aux marchés passés dont la consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication avant le 1er avril 2016,

La Communauté de Communes du Pays de Commercy a fait construire un bâtiment industriel Zone du Seugnon à Commercy (55200),

Par une délibération n°034Bis-2015 du 22 octobre 2015, le bureau a attribué le marché public de travaux relatif à la construction d'un bâtiment industriel Zone le Seugnon composé de 20 lots, pour un montant global de 1 419 142,04 € HT (Prestations supplémentaires éventuelles retenues comprises),

Par délibération n°B058-2016 du 06 octobre 2016, le Bureau Communautaire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Commercy a approuvé les avenants suivants : Avenant n°3 et 4 Lot 8 – Avenant n°1 Lot 13 – Avenant n°2 Lot 17 – Avenant n°4 Lot 13 relatifs au marché 2015-15 Marche public de travaux pour la construction d'un bâtiment industriel – Parc d'activité Le Seugnon – Commercy,

Suite à une erreur matérielle au niveau du montant de l'avenant n°4 du lot 18, il convient de procéder à une modification de la délibération,

Le Président propose de signer les avenants suivants :

– **Lot n°8 Serrurerie avec l'entreprise CORDEIRO Rue des Prairies 55500 LIGNY EN BARROIS – Avenant n°3 :**

- Réalisation et pose d'un support métallique boîtier alarme

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables.

Montant initial du lot : 17 117,00 € HT

Montant du lot suite à avenant n°1 et 2 : 12 524,00 € HT

Montant de l'avenant n°3 : + 361,00 € HT

Nouveau montant du lot suite à avenant n°3 : 12 885,00 € HT

% d'écart introduit par l'avenant : - 24,72 %

– **Lot n°8 Serrurerie avec l'entreprise CORDEIRO Rue des Prairies 55500 LIGNY EN BARROIS – Avenant n°4 :**

- Réalisation et pose d'une trappe d'accès au faux plafond au niveau du hall de stockage

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables.

Montant initial du lot : 17 117,00 € HT

Montant du lot suite à avenant n°1, 2 et 3 : 12 885,00 € HT

Montant de l'avenant n°4 : + 1 280,00 € HT

Nouveau montant du lot suite à avenant n°4 : 14 165,00 € HT

% d'écart introduit par l'avenant : - 17,25 %

– **Lot n°13 Revêtements de sols souples avec l'entreprise SARL RAIWISQUE, 17 rue du Générale Leclerc - Avenant n°1 :**

- Remplacement des plinthes soudables par des plinthes PVC

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables.

Montant initial du lot : 8 606,70 € HT
Montant de l'avenant 1 : - 1 263,50 € HT
Montant du lot suite à l'avenant 1 : 7 343,20 € HT
% d'écart introduit par l'avenant : - 14,68%

- **Lot n°17 VRD / Aménagement Extérieur avec l'entreprise CHARDOT TP 4 rue des Roises 55200 COMMERCY – Avenant n°2 :**
 - Suppression des barrières levantes sur l'entrée poids lourds
 - Remplacement du réservoir inox par un regard béton
 - Modification en pied de quai : ajout d'un caniveau et d'un siphon, réalisation de dalles béton sous les quais niveleurs
 - Amenée fibre
 - Raccordement ERDF
 - Espace vert sur rue : apport de terre végétale et engazonnement

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables.

Montant initial du lot : 310 367,00 € HT
Montant de l'avenant 1 : - 17 875,10,00 € HT
Nouveau montant du lot suite à l'avenant 1 : 292 491,90 € HT
Montant de l'avenant 2 : - 5 420,20 € HT
Nouveau montant du lot suite à l'avenant 2 : 287 071,70 € HT
% d'écart introduit par l'avenant : - 7,51 %

- **Lot n°18 Électricité avec DRU et Richard, 2 Rue Saint-Christophe 55 500 Ligny-en-Barrois – Avenant n°4 :**
 - Extracteur local HMI
 - Percements local HMI

Les autres clauses du marché restent inchangées et demeurent applicables.

Montant initial du lot : 96 560,90 € HT
Montant du lot suite aux avenants 1, 2 et 3 : 114 105,32 € HT
Montant de l'avenant 4 : **2 498,05 € HT**
Montant du lot suite à l'avenant 4: **116 603,37 € HT**
% d'écart introduit par l'avenant : + 20,76 %

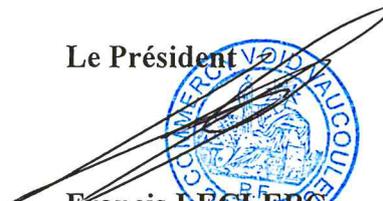
Vu les projets d'avenants,
Après exposé du Président,

l'Assemblée, à l'unanimité, :

- acte la substitution de la Communauté de Communes du Pays de Commercy par la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs et assure les obligations mises à la charge de la Collectivité par le marché public,
- autorise le Président à signer lesdits avenants.

Pour extrait conforme et attestation du caractère exécutoire.



Le Président 
Francis LECLERC

Date de convocation : 16 février 2017

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.